GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Reims.fr

Nous améliorons votre quotidien

INFORMATION VOIRIE

RUE DE THILLOIS

Date de mise en œuvre : 9 mai 2023

Nature de l'aménagement :

La communauté urbaine du Grand Reims a procédé à une enquête via cartes T, fin 2022, quant au **sens de circulation de la rue de Thillois**, dans la section située entre la rue des Poissonniers et la rue Jeanne d'Arc.

Pour mémoire, le sens avait été inversé afin de permettre l'accès des poids lourds au chantier de construction sur le site de l'ancien cinéma Opéra.
Le retour de l'enquête a conclu sur le retour au sens initial de circulation (77 % de réponses favorables).

Aussi, la voie sera remise en son état initial **à compter du 9 mai 2023**, soit de la rue Jeanne d'Arc vers la rue de Poissonniers.

Phasage des travaux :

L'intervention consistera à :

- ✓ Déposer les balisettes rues des Poissonniers et de Thillois (cf stationnement qui était neutralisé pour permettre la giration des poids lourds),
- ✓ Restituer le stationnement rue des Poissonniers,
- ✓ Remettre en place des arceaux vélos rue de Thillois,
- ✓ Maintenir les arceaux installés rue des Poissonniers,
- ✓ Modifier la signalisation en fonction du sens de circulation définitif,
- ✓ Maintenir le double-sens cyclable rue de Thillois.

Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux. Néanmoins, nous mettons tout en œuvre afin de réduire au maximum les gênes occasionnées.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE CHANTIER PROCHE DE CHEZ VOUS
03 26 77 78 79 - www.reims.fr/demarches-en-ligne